

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 septembre 2023

Membres :		
- afférents au Conseil :	15	Le treize septembre deux Mil vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.
- en exercice :	14	
- présents :	10	
- votants :	10	
Convocation en date du :		Présents : BABEL Anne, BERNE Didier, BONNEFOND Vincent, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne,
09 septembre 2023		Absents excusés : BANCEL Béatrice, BERNONVILLE Yves, DESLOIR Bernard, GAY Arlette
Affichée le :		Secrétaire de séance élu : TISSEUR Fabienne
09 septembre 2023		

N° 2023D412	DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT D'UN TERRAIN DU DOMAINE PUBLIC
--------------------	--

Monsieur le Maire informe que M. PILARCZYK Thibault et Mme RODRIGUES Mélanie, propriétaire du bâti 100 Rue des Montagnes du Matin ont fait part de leur souhait d'acquérir un terrain du domaine public jouxtant leur propriété pour une surface de 145 m².

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE la désaffectation du terrain contiguë à la propriété cadastrée B377 pour une surface de 145 m².

PRONONCE le déclassement du domaine public en vue de sa cession.

AUTORISE la cession du dit terrain au profit de M. PILARCZYK Thibault et Mme RODRIGUES Mélanie, riverains directs, à l'euro symbolique.

DIT que les frais de bornage et de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

Le Secrétaire de Séance
Fabienne TISSEUR

ROZIER EN DONZY, le 18/09/2023
Signé : le Maire, Didier BERNE

